

# Découverte Entreprise

DANS LE CADRE DU PARCOURS Avenir, OUVRIR LE MONDE DE L'ENTREPRISE AUX JEUNES POUR LES REMOBILISER AUTOUR D'UN PROJET PROFESSIONNEL ET SCOLAIRE

## Comment ça fonctionne ?

Dans le cadre d'un projet pédagogique, l'enseignant sollicite par le biais du chef d'établissement, une visite d'entreprise.

Le dispositif s'articule autour de trois séquences rapprochées dans le temps :

- **Séquence 1**

Préparation de la visite par les enseignants de la classe concernée. Cette préparation doit favoriser la dynamique des échanges avec les personnes de l'entreprise en charge de la visite.

- **Séquence 2**

Visite de l'entreprise selon une organisation formalisée en amont entre l'entreprise et les enseignants.

- **Séquence 3**

Exploitation de la visite sous forme d'activités et de productions réalisées et présentées par les élèves au sein du collège et à l'entreprise visitée.

## Quels sont les objectifs ?

- Enrichir le jeune sur la connaissance des métiers, faire le point sur ses attentes et préparer son questionnement.
- Réaliser une première exploration, confirmer ou mettre en question un projet personnel.

## Qui sont les publics concernés ?

- Collégiens, lycéens et leurs enseignants.



Auvergne - Rhône-Alpes\*

\* Signature provisoire :

Le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1<sup>er</sup> octobre 2016, après avis du Conseil Régional.